



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Rapport ESG

2024

Les piliers environnemental, social et de gouvernance (ESG) d'Omniceil constituent le cadre stratégique de notre programme, avec l'innovation comme fil conducteur de tous les aspects de notre démarche visant à transformer la gestion des médicaments et à créer un système de santé durable et centré sur l'humain. Nous nous appuyons sur les normes globales, incluant la Global Reporting Initiative (GRI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour établir notre rapport.

La matérialité fait partie intégrante de notre stratégie, car nous nous engageons à mieux comprendre et évaluer l'impact des questions liées aux aspects ESG sur la valeur de notre entreprise et notre impact sur la société et l'environnement. En 2024, nous avons renforcé cet engagement en réalisant la première analyse de double matérialité d'Omniceil. Cette mesure vise à aligner davantage notre stratégie ESG sur les nouvelles meilleures pratiques mondiales, les attentes croissantes des parties prenantes et les évolutions réglementaires à travers le monde, en identifiant les impacts potentiels sur la société et l'environnement, ainsi que les implications financières des risques et opportunités liés à la durabilité sur nos activités. Les paragraphes suivants présentent plus en détail certaines de nos réalisations ESG les plus marquantes en 2024.

Réalisations 2024

Environnement

- Réduction de notre empreinte environnementale et de notre consommation d'énergie en 2024 : diminution de 15 % des émissions de scope 1, de 5 % des émissions de scope 2 liées à nos sites et de 6 % de notre consommation d'énergie.
- Lancement d'une nouvelle évaluation des risques climatiques, qui sera achevée en 2025, comprenant une analyse de nos précédentes évaluations des risques climatiques afin d'identifier les lacunes potentielles et de recommander les prochaines étapes à suivre en réponse aux évolutions réglementaires.
- Intensification de nos efforts pour réutiliser les matériaux d'emballage et d'expédition et réduire les déchets d'emballage. Un exemple parmi d'autres étant l'initiative visant à réduire l'épaisseur de la mousse utilisée pour nos armoires XT, qui a permis de réduire de 30 % la quantité de mousse utilisée pour les armoires à une colonne et de 40 % pour les armoires à deux et trois colonnes.
- Maintien de notre certification ISO 14001 :2015 sur cinq sites à travers le monde et intégration de notre site de Fort Worth, au Texas, à notre certification.

Social

- Renouvellement de notre engagement envers nos employés en établissant un nouveau pilier stratégique, « Unleash the Power of Our People » (Libérer le potentiel de nos collaborateurs) et mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir une culture axée sur la performance.
- Lancement de programmes visant à soutenir le développement du leadership, tels que les programmes "Lead", "Leader as Coach" et "Development Circles".
- Don de solutions innovantes en matière de soins pharmaceutiques à l'organisation Mercy Ships afin de renforcer l'infrastructure mondiale des soins de santé. Nous avons également sensibilisé nos employés à de nombreuses questions de santé publique, notamment la santé rénale, la santé cardiaque, le cancer du sein, la violence domestique, etc., favorisant ainsi une communauté de soutien.
- Maintien de notre certification ISO 45001:2018 sur cinq sites à travers le monde.

Gouvernance

- Lancement d'XT Amplify, un programme d'innovation pluriannuel conçu pour améliorer l'efficacité du circuit du médicament et réduire les erreurs de prescription et le gaspillage.
- Renforcement des liens avec l'industrie grâce à des initiatives éducatives et des événements professionnels tels que "Illuminate", le congrès de l'American Society of Health-System Pharmacists et les groupes d'intérêt spéciaux de l'Association européenne des pharmaciens hospitaliers.
- Renouvellement de la certification HITRUST i1 pour les systèmes de gestion des médicaments et l'assistance client à distance (vSuite) et obtention de la certification HITRUST i1 pour la plateforme EnlivenHealth 360.
- Renforcement des vérifications nécessaires envers les fournisseurs par le biais d'enquêtes, amélioration du processus d'intégration des fournisseurs avec la grille de contrôle d'audit qualité et publication d'un code de conduite des fournisseurs.
- Obtention du certificat d'assurance "Cyber Essentials" et de l'accréditation "Data Security Protection Toolkit" requise pour se conformer en permanence à la stratégie numérique et hospitalière du National Health Service au Royaume-Uni.

Objectifs et missions stratégiques

État des lieux au 31 décembre 2024

	PILIER	OBJECTIF	MISSION	STATUT
Innovation — En constante quête de perfection	Environnement Innover pour plus d'efficacité	Donner la priorité à l'excellence opérationnelle et à la prise en compte de l'environnement pour l'ensemble de nos activités et de notre chaîne de valeur afin de contribuer aux efforts mondiaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Réaliser une évaluation des risques climatiques de scope 1 et 2 d'ici fin 2022.	✱
		Contribuer activement à limiter l'augmentation de la température mondiale à + 1,5° Celsius d'ici 2030.	Achever l'évaluation de référence des émissions de scope 3 d'ici 2024. ¹	🕒
			Fixer des objectifs de réduction de scope 3 d'ici 2026.	○
	Social Chaque voix compte	Créer une culture d'inclusivité, d'engagement et de bien-être.	Créer des possibilités d'implication des employés et diffuser des bonnes pratiques par le biais de comités, de groupes de ressources pour les employés (Employee Resource Groups) et d'Employee Activity Committees d'ici 2025.	✱
		Faire d'Omnicell un employeur de choix pour les meilleurs talents.	S'engager à atteindre un taux de rétention des employés de 85 % ou plus chaque année. ²	✕
	Gouvernance Faire ce qui est juste	Protéger continuellement les données de nos employés et de nos parties prenantes tout en augmentant les investissements dans la résilience des réseaux et en maintenant la politique "Zero trust".	Maintenir le taux d'échec des tests d'hameçonnage des employés à 10 % au maximum d'une année sur l'autre.	✱
		Concevoir nos produits de manière à réduire notre empreinte environnementale tout en maximisant les résultats pour les patients.	Élaborer des plans de réduction d'empreinte environnementale d'ici 2023 sur 100 % des nouveaux produits.	✱

✱ Atteint 🕒 En cours ○ Absence de progression à ce jour ✕ Non atteint

1 Omnicell n'a pas terminé son évaluation de référence de Scope 3 à la date initialement prévue de 2024, mais les travaux avancent activement vers cet objectif.
2 Omnicell n'a pas atteint son objectif de rétention de 85 % du personnel en raison de restructurations organisationnelles tout au long de l'année 2024, incluant la cessation progressive de la gamme de produits Medimat Robot de Dispensation Globale.



Dans la mesure où les déclarations contenues dans le présent rapport traitent d'informations qui ne sont pas historiques, elles constituent uniquement des « déclarations prospectives » au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Sans limiter la portée de ce qui précède, les déclarations comprenant les mots « s'attendre à », « pouvoir », « vouloir », « devoir », « possibilité », « pouvoir », « planifier », « potentiel », « anticiper », « croire », « prévoir », « directives », « perspectives », « objectifs », « mission », « estimer », « viser », « prédire », « projeter » et autres expressions similaires ont pour but d'identifier les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont soumises à la survenue de nombreux événements échappant au contrôle d'Omnicell. De telles déclarations incluent, sans s'y limiter, les déclarations concernant la stratégie, les plans, les engagements, les objectifs et les opportunités d'Omnicell, concernant nos produits et services, ainsi que le développement de nouveaux produits et solutions et leur amélioration, les objectifs liés et les bénéfices attendus, notre promesse et notre but, y compris ses initiatives ESG. Les résultats réels et autres événements peuvent différer de manière conséquente de ceux escomptés dans les déclarations prévisionnelles en raison de nombreux facteurs impliquant des risques et des incertitudes substantiels, connus et inconnus. Ces risques et incertitudes incluent, entre autres, (i) les risques liés au changement climatique et aux mesures juridiques, réglementaires ou commerciales visant à lutter contre le changement climatique, ainsi que l'importance accordée aux questions ESG par les diverses parties prenantes, (ii) les risques liés aux investissements d'Omnicell dans de nouvelles stratégies ou initiatives commerciales, (iii) la capacité d'Omnicell à saisir des opportunités de croissance, à développer et commercialiser de nouvelles solutions et à améliorer les solutions existantes, (iv) toute perturbation des systèmes de technologie de l'information d'Omnicell et les violations de la sécurité des données ou les cyberattaques sur ses systèmes ou solutions, y compris une attaque de rançongiciel ayant été rapportée et tout effet juridique, réputationnel et/ou financier potentiellement négatif pouvant résulter de celle-ci et/ou d'autres incidents de cybersécurité, ainsi que l'efficacité des plans de continuité des activités en cas d'incidents de cybersécurité futurs, (v) les risques liés à l'intégration des technologies d'intelligence artificielle dans nos produits, services et processus ou dans les offres de nos fournisseurs, (vi) les risques liés aux réglementations gouvernementales, aux modifications législatives, aux lois anti-fraude et anti-corruption, aux réclamations en matière de responsabilité du fait des produits, à l'issue de procédures judiciaires et à d'autres obligations légales liées à la santé, à la confidentialité, à la protection des données et à la sécurité de l'information, ainsi que les coûts de conformité et la responsabilité potentielle associée à nos manquements réels ou perçus à ces obligations, y compris toute enquête gouvernementale et potentielle procédure de sanction, tout litige, toute amende et pénalité, toute exposition à des obligations d'indemnisation ou autres responsabilités, et toute publicité négative liée à ces éléments, (vii) les modifications apportées au programme 340B, (viii) les risques liés à l'exercice d'activités dans des pays étrangers, (ix) la capacité d'Omnicell à recruter et à pérenniser un personnel compétent et motivé, (x) les risques liés à la disponibilité et à l'accès aux matières premières et aux composants ou aux fluctuations de prix, aux pénuries ou aux interruptions d'approvisionnement, (xi) la dépendance d'Omnicell à un nombre limité de fournisseurs pour certains composants, équipements et matières premières, ainsi que pour des technologies fournies par des vendeurs tiers ainsi que (xii) d'autres risques et incertitudes décrits dans la section « Facteurs de risque » du dernier rapport annuel d'Omnicell du formulaire 10-K et dans les autres rapports d'Omnicell déposés ou soumis à la Securities Exchange Commission (SEC) des États-Unis, disponible à l'adresse www.sec.gov. Les déclarations prospectives doivent être considérées à la lumière de ces risques et incertitudes. Les investisseurs et autres lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. Toutes les déclarations prospectives contenues dans ce rapport ne sont valables qu'à la date de publication du présent rapport. Omnicell n'est pas dans l'obligation de modifier ces déclarations publiquement, ou de modifier les raisons pour lesquelles les résultats réels pourraient différer de ceux attendus ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, que ce soit en raison d'un changement de circonstances, de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Ce texte est la traduction française de la version originale anglaise de ce rapport. En cas de divergence, la version originale anglaise prévaut.

L'intégralité du rapport ESG 2024 est disponible en anglais à l'adresse suivante Omnicell.com/Report-2024